

L'ELEVAGE CAPRIN



Dans le Cantal, produire du lait de chèvre implique le plus souvent de le transformer en fromage et de le vendre en circuits courts. En effet, la collecte de lait étant limitée à la bordure du Lot, les élevages caprins professionnels sont principalement des élevages fromagers. On recense aussi un petit nombre d'élevages spécialisés dans la production de laine mohair.



Quelques chiffres

- Une **trentaine d'élevages de 40 à 100 chèvres chacun, avec transformation fromagère.**
- 6 à 8 élevages exclusivement laitiers, de 200 à 500 chèvres sous contrat de collecte.
- 2 à 3 élevages producteurs de laine avec des cheptel de 40 à 50 chèvres

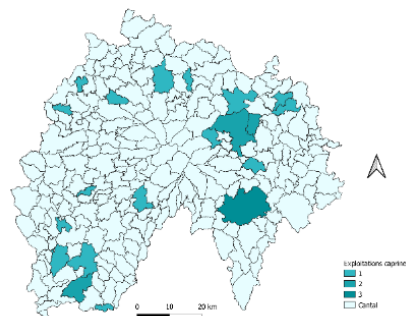
Nb: 3 942 chèvres déclarées au recensement 2020



Mot de l'expert

Le **marché est porteur** pour le lait de chèvre (allégation santé) bien que cela reste difficile pour le bio. Pour autant, la collecte ne se développe pas et reste limitée au Sud du Cantal, avec une entreprise du Lot.

Le nombre **d'exploitations avec transformation fromagère** reste **globalement stable** depuis plusieurs années, avec une légère augmentation des installations observée ces 3 dernières années. La **filière chevreau** est en **difficulté** et peine à valoriser correctement les animaux jusqu'alors vendus à des ateliers d'engraissement localisés dans le Sud de la France.



Exploitation caprine fromagère type

Une **grande variabilité constatée** mais généralement :

- Une exploitation spécialisée, avec un troupeau de 40 à 100 chèvres et une productivité de 450 à 750 litres de lait/chèvre,
- Une **équipement fromagerie individuel**, aux normes UE ou en dérogation d'agrément, de 30 à 100 m² (Pas d'atelier de transformation collectif sur le Cantal.)
- Production d'une **gamme de fromages généralement lactiques**, au lait cru, frais et pas ou peu affinés avec parfois un peu de yaourts,
- Selon la commercialisation, la valorisation va de 2 à 3,5€/litre de lait transformé,
- Des chèvres souvent conduites **avec pâturage**, en un seul lot pour arrêter de traire 1 mois ou 2, une production calée afin d'avoir des produits pour les fêtes,
- Ce type d'élevage représente une charge de **travail pour une à deux personnes.**



Commercialisation des fromages

Elle se fait principalement en circuits courts car il n'y a pas de filière organisée, La vente des produits se fait en direct à la ferme, sur les marchés, ainsi qu'à des restaurants et/ou des revendeurs. (NB : quelques contrats de vente existent également avec des affineurs).



Labels et certifications

6 exploitations sont certifiées AB et 6 certifiées HVE - Pas d'autres labels notés

Chambre d'agriculture du Cantal

Pascale BEL, conseillère spécialisée Diversification et circuits courts

04 71 45 55 16 – pascale.bel@cantal.chambagri.fr - 2024

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale Développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

